

MARINE

CANADIENNE

LA SÉCURISATION DES FRONTIÈRES MARITIMES DU CANADA

Le cap donné par
POINT DE MIRE



Défense
nationale

National
Defence

Canada

Direction de la stratégie maritime
QGDN/Chef d'état-major des Forces maritimes
Édifice Mgén George R. Pearkes.
101, promenade Colonel By
Ottawa, Ontario K1A 0K2

B-GN-007-000/AG-001

ISBN 0-662-39648-0 N° de cat. D2-164/2005F

Direction artistique : SMA (AP) Directeur Marketing et Services créatifs CS04-0424

LA SÉCURISATION
DES FRONTIÈRES
MARITIMES DU
CANADA

Le cap donné par *Point de mire*

Chief of the Maritime Staff



Chef d'état-major des forces maritimes

National Defence
Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Quartier général de
la Défense nationale
Ottawa (Ottawie)
K1A 0K2

AVANT-PROPOS

mai 2005

Le 21^e siècle a amené beaucoup d'incertitude et de complexité dans l'environnement de la sécurité, à témoin la montée des états défaillants. Le terrorisme n'a pas de frontières et, comme on l'a vu après le 11 septembre, les défenses de beaucoup de pays, dont le Canada, sont insuffisantes. Ce nouvel environnement exige que le Canada se dote d'une nouvelle vision audacieuse pour sa défense; cette vision est énoncée dans la nouvelle politique canadienne de défense, intitulée "*Fierté et influence : notre rôle dans le monde: Défense.*"

La nouvelle politique de défense veut que les FC deviennent une force de combat plus efficace, plus pertinente et plus réactive. La vision stratégique de la Marine, *Point de mire*, a bien contribué à décrire la transformation qu'a subie la Marine. Cette transformation, qui a eu lieu dans les années 1990, a été validée par le groupe opérationnel adaptable, déployable et apte au combat qui a participé à l'opération Apollo. Ce groupe opérationnel adaptable offrira aux FC de l'avenir un ensemble de ressources et de capacités qui leur permettront d'être influentes mondialement dans le cadre d'opérations de combat, de stabilisation ou d'aide humanitaire, tout en étant le chef de file, au pays, de la défense de nos frontières maritimes.

Point de mire n'avait pas prévu toutes les vulnérabilités qui ont fait surface depuis sa publication, mais ses principes stratégiques sont encore d'actualité et forment la base de la prochaine transformation de la Marine. Il faut donc combler les lacunes de *Point de mire*. Un nouveau document, *La sécurisation des frontières maritimes du Canada, le cap donné par Point de mire*, propose de combler ces lacunes. Il est en accord avec les futurs rôles interarmées des FC et prêt à participer à la vision pangouvernementale de réaction à toute menace, au pays ou au loin. Les choses bougent beaucoup pour les FC, et la Marine est l'élément clé de cette nouvelle vision des FC.

M.B. MacLean, Vam, Chef de l'état-major de la Force maritime

TABLE

des matières

LE CAP DONNÉ PAR POINT DE MIRE	2
UN DOSSIER SOLIDE	9
L'ENVIRONNEMENT DE LA SÉCURITÉ DE DEMAIN ...	13
LES NOUVELLES MISSIONS DE LA MARINE	19
IMPÉRATIFS STRATÉGIQUES	30
CAPACITÉS EN ÉVOLUTION.....	32
LA FLOTTE EN 2025	39
LA SÉCURISATION DES FRONTIÈRES MARITIMES DU CANADA	46
VISION ET STRATÉGIE DE LA MARINE POUR 2025.....	49
STRATÉGIE DE LA MARINE POUR 2025	50

LE CAP DONNÉ

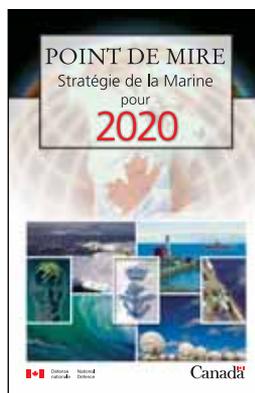
par Point de mire

Le monde n'a peut être pas changé le 11 septembre 2001, mais les perspectives que nous en avons l'ont fait. Les attentats contre les États-Unis – en plein cœur de leur territoire – ont bouleversé l'environnement international de la sécurité. En effet, pour la première fois depuis longtemps, on a vu que l'Amérique du Nord n'était pas à l'abri d'un assaut direct, non pas un assaut nucléaire aux conséquences apocalyptiques – menace à laquelle ceux qui ont connu la guerre froide n'ont jamais vraiment cru – mais un assaut asymétrique tout aussi difficile à cerner et plus personnel : un acte de terrorisme. Les Canadiens ont subitement dû percevoir leurs forces armées dans une nouvelle optique, qui a pris la place de l'optique internationale qu'ils avaient eue jusque là.



La marine canadienne, une marine de projection mondiale moyenne

En juin 2001, trois mois avant le 11 septembre, le Chef de l'état-major de la Force maritime avait publié le fondement intellectuel visant à cerner les capacités dont la Marine aurait besoin en 2020 et au-delà, *Point de mire : stratégie de la marine pour 2020*. Selon *Point de mire*, le Canada est une *marine de projection mondiale moyenne*, c'est-à-dire une marine « pouvant ne pas détenir toutes les capacités, mais possédant une crédibilité dans certains de ces domaines en faisant régulièrement preuve de [sa] détermination à l'exploiter à certaines distances des eaux territoriales, en collaboration avec d'autres marines de projection de puissance. »



Cette description a été pleinement confirmée dans les jours qui ont suivi le 11 septembre. En effet, moins d'un mois plus tard, le gouvernement du Canada déployait le groupe opérationnel à niveau de préparation élevé, formé d'un destroyer de commandement, de deux frégates, d'un ravitailleur et de leurs hélicoptères. Ce groupe s'est joint à la frégate qui était déjà sur place et il a été suivi, peu après, par des avions de patrouille maritime Aurora. Cette marque de volonté nationale, matérialisée par une panoplie de capacités, a débouché sur une mission de protection du groupe amphibie de la marine américaine, le groupe d'intervention d'amphibie, ou ARG, puis sur le commandement des navires d'une douzaine de pays membres de la coalition d'interdiction des terroristes cherchant à fuir par la mer d'Oman et de prévention des attentats dans le stratégique détroit d'Ormuz. Cette opération, qui a reçu le nom d'opération Apollo, a duré deux ans, d'octobre 2001 à décembre 2003.



Dans le mois qui a suivi les attentats du 11 septembre, un groupe opérationnel naval à degré de préparation élevé est dépêché pour combattre le terrorisme.



L'Amérique du Nord, continent insulaire

L'opération Apollo a, pour le Canada, validé les principes stratégiques de *Point de mire*, et la guerre au terrorisme a aussi confirmé beaucoup de ses prédictions. Avec le nombre grandissant d'états défaillants et d'entités non gouvernementales qui ne respectent pas les lois des conflits armés et qui n'hésitent pas à recourir aux armes de destruction massive, les conflits sont plus complexes et plus dangereux au 21^e siècle qu'auparavant. Que la menace dont faisait état *Point de mire* se soit matérialisée aussi rapidement ne fait que confirmer l'urgence d'une vision stratégique pour la Marine.

Le Canada a devant lui toutes sortes de défis de sécurité. Le monde continue à être un endroit imprévisible et dangereux, plein de menaces pour notre bien-être, nos intérêts et notre prospérité. L'environnement international de la sécurité est devenu tellement fluide que nous ne pouvons pas prédire à quelles menaces le Canada devra faire face, même dans cinq ans. Si le risque d'une confrontation traditionnelle – force contre force – n'est pas à craindre à court terme dans le cadre d'une alliance ou d'une coalition, la structure de notre force doit évoluer dans les 20-30 prochaines années. Nous devons donc rester souples et adaptables. Dans l'horizon de planification actuel, la Marine doit être prête à réagir à la menace *immédiate* que posent les états défaillants. En effet, ces états sont une source d'instabilité régionale, et l'impuissance de leur gouvernement en fait une terre fertile pour le crime organisé et le terrorisme.

La mondialisation a créé des liens étroits entre la sécurité nationale et la sécurité internationale, et les crises qui éclatent à l'étranger peuvent avoir des répercussions sans précédent sur la sécurité de tous les Canadiens et Canadiennes. De nos jours, les lignes de front s'étendent des rues de Kaboul aux voies ferrées de Madrid et jusque dans nos villes canadiennes. Les démarcations traditionnelles entre sécurité et défense sont devenues floues et, à bien des égards, ont fusionné.

La marine canadienne va donc continuer à jouer trois rôles : protéger les Canadiens, défendre l'Amérique du Nord en collaboration avec les États-Unis

et contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationales. À cette fin, la Marine doit être efficace, prête à intervenir et capable d'exécuter toutes sortes d'opérations, dont des opérations de combat.

Il est dans l'intérêt du Canada d'avoir des forces capables de contribuer à la résolution de problèmes mondiaux à leur point d'origine. En effet, la sécurité au pays commence par la stabilité à l'étranger. La Marine doit donc maintenir les capacités qui lui permettront de participer à des opérations maritimes avec nos alliés et de prendre la tête de ces opérations, mais elle doit aussi se doter de nouvelles capacités interarmées. L'aptitude à faciliter la réaction des FC aux défis des états défaillants deviendra le point de référence de la Marine. La Marine va continuer à transformer ses groupes opérationnels en nouveaux groupes opérationnels interarmées (Armée-Force aérienne-Marine) capables de projeter leur puissance au-delà des océans et dans les zones littorales. Cela permettra au Canada de réagir rapidement en cas de crise et d'obtenir un certain degré d'assurance contre l'imprévu dans un monde en évolution constante.

Cependant, le Canada ne peut participer à des opérations à l'étranger que si son territoire n'est pas en danger. L'Amérique du Nord est peut-être un continent insulaire, mais les voies maritimes qui traversent nos approches maritimes – et les voies aériennes qui les survolent – sont des voies internationales, qu'empruntent le commerce dont dépend notre économie, mais aussi les terroristes venus du monde entier. Il y a d'autres points vulnérables, mais le terrorisme mondial est le problème de notre époque, et il a mis en lumière d'importantes lacunes dans notre aptitude à le combattre. Le problème est d'autant plus urgent que nos voisins américains, malgré leur domination militaire incontestée, se rendent bien compte qu'ils sont vulnérables. Que les Canadiens se voient ou non comme des « cibles » possibles, ils ne doivent pas laisser leurs alliés se faire attaquer – ni avoir l'impression d'avoir été attaqués – depuis notre territoire.¹ Pour remédier à de nombreuses vulnérabilités et mettre fin à la crainte que le Canada ne serve de base à des terroristes, le gouvernement a passé plusieurs lois (*Loi antiterroriste*, *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et *Loi sur la sécurité publique*). En outre, le gouvernement a conclu plusieurs ententes avec les États-Unis pour protéger nos frontières communes tout en minimisant les effets de ces mesures sur les importants échanges commerciaux entre les deux pays.

1 Ce point est soutenu par bon nombre d'auteurs, surtout à la lumière de l'importance économique d'échanges commerciaux libres entre le Canada et les États-Unis. Dans *The Evolving Security Environment and the Canadian Forces: What Military Capabilities Will Be Most Important?* (présenté au sous-ministre adjoint (Politiques) le 12 mai 2004), Philippe Lagassé et Joel J. Sokolsky font un examen approfondi de la nature de la sécurité de l'Amérique du Nord.



Le VILLE DE QUÉBEC et la flotte de l'OTAN quittent New York. Nous ne devons pas laisser nos alliés les plus proches se faire attaquer, ni même avoir l'impression d'être attaqués, depuis notre territoire. (Photo : Cplc John Mason, BFC Halifax, Imagerie de la Formation)

Une des grandes conclusions de cette nouvelle perspective sur la sécurité est qu'aucun ministère ou agence ne peut à lui seul faire face à la menace ou aux conséquences d'un attentat terroriste. Il est donc nécessaire de trouver et de mettre en œuvre des moyens d'assurer une intervention pangouvernementale. C'est dans ce but qu'a été créé le nouveau ministère de la Sécurité publique et de la protection civile (homologue du «Department of Homeland Defense» aux États-Unis). Il améliorera la coordination et regroupera au sein du même ministère les services essentiels ainsi que les fonctions centrales de la sécurité et du renseignement, du maintien de l'ordre et de l'application de la loi, de la répression et de la prévention du crime, des services frontaliers et de la protection des frontières, de l'application des règlements sur l'immigration et de la gestion des urgences.

Sachant que la démarcation entre la sécurité au pays et la défense à l'étranger devient floue, la Marine s'emploiera, avec les autres éléments des Forces canadiennes, à examiner de nouvelles structures de commandement et de contrôle pour les Forces canadiennes, structures qui reconnaissent ce nouveau continuum de menaces et traitent le Canada comme un théâtre unique d'opérations intégrées. Cette nouvelle optique a le potentiel d'augmenter l'efficacité, l'agilité et la faculté de réaction des FC au Canada en amenant les meilleures ressources militaires à s'attaquer ensemble à une urgence, où qu'elle se produise, dans tout le pays.

En outre, afin de renforcer la sécurité du Canada et de se donner un moyen de réagir de façon intégrée à des menaces et à des attaques, le gouvernement a mis en œuvre la première politique de sécurité nationale (PSN). Cette politique comporte trois grands volets : protéger le Canada et les Canadiens au pays et à l'étranger, s'assurer que le Canada n'est pas une source pour des menaces visant nos alliés et contribuer à la sécurité internationale. Précisons tout de même que, bien que la PSN reconnaisse le besoin de sécurité internationale, elle vise principalement à combler les lacunes qui existent dans la défense du pays et du continent contre des entités non gouvernementales qui se sont manifestées dans les dernières années.



Dans le but d'améliorer la sécurité et d'intégrer la réaction du gouvernement face à des menaces ou des attaques, le gouvernement du Canada s'est doté de sa première politique nationale de sécurité.

Dans les jours et les semaines qui ont suivi le 11 septembre, nous avons mis l'accent sur nos liens terrestres avec les États-Unis, c'est-à-dire nos frontières terrestres. Nos frontières maritimes – les côtes de l'Atlantique, du Pacifique et de l'océan Arctique – sont très longues et très vulnérables. Une erreur de jugement est un danger bien réel, et c'est un risque que nous ne pouvons pas nous permettre de prendre. Le gouvernement le sait et, dans le cadre de la politique nationale de sécurité, a adopté le Plan national de sécurité (dont nous discuterons plus loin), qui vise à combler beaucoup des lacunes que comporte notre sécurité nationale maritime.

Les approches maritimes seront d'une importance cruciale pour le Canada au 21^e siècle, et nous devons donc exercer sur elles un contrôle sans ambiguïté. En même temps, nous devons accorder toute notre attention à la stabilisation des états défaillants afin qu'ils ne deviennent pas des pépinières de terrorisme. Ces objectifs ne s'excluent pas l'un l'autre et, de fait, la nature de la puissance maritime les rend complémentaires. Nous ne pouvons plus compter sur la sécurité de notre situation géographique. La Marine d'aujourd'hui doit être capable de protéger les Canadiens sur leur territoire et de collaborer avec les États-Unis à la défense du continent nord-américain. La Marine doit aussi donner au Canada les moyens de renforcer les institutions internationales auxquelles nous tenons – les Nations Unies, par exemple – en participant avec nos amis et alliés à des opérations multilatérales de résolution de problèmes internationaux.

Même si *Point de mire* ne fait pas état de tous les points vulnérables qui ont surgi depuis sa publication, ses principes stratégiques demeurent valables. Ils nous aident à donner le cap qui nous permettra d'accorder plus d'attention et de ressources à la sécurisation des frontières maritimes du Canada.

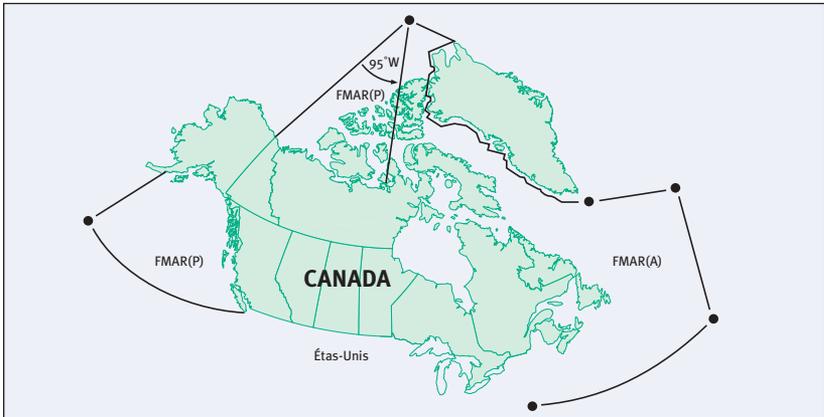
UN DOSSIER

solide

Avant de nous employer à combler ces lacunes, nous avons jugé utile de définir les bases de notre travail. L'analyse critique prouve que même s'ils n'avaient pas vu Al-Qaeda et compagnie comme l'une des grandes menaces pour la sécurité au 21^e siècle, les auteurs de *Point de mire* avaient vu juste à bien des égards. L'élément le plus fondamental est peut-être que l'histoire navale du Canada est une suite de transformations, de pertinences et de succès stratégiques malgré quelques reculs – ou peut-être à cause d'eux. La détérioration de la flotte dans les années 1980 a permis à la Marine de se concentrer, pendant les années 1990, sur la reconstitution du concept du groupe opérationnel comme base des opérations et du développement de la Marine. Ce concept veut que l'entraînement et le déploiement des forces maritimes prennent normalement la forme d'un groupe composé de divers bâtiments (navires, sous-marins) et d'appareils (avions, hélicoptères) plutôt que d'unités séparées. L'adaptabilité qu'on obtient en modelant la structure de force sur la nature de la mission permet aux forces navales du Canada de contribuer immédiatement et substantiellement au succès de cette mission, au lieu de ne faire qu'acte de présence sur les lieux d'une crise. Elle permet de contribuer immédiatement à sa résolution, comme le démontrent nos opérations dans le Arabo-Persique après le 11 septembre.

Nous devons également tenir compte de la taille de notre milieu maritime, de sa grande diversité, puisqu'il s'étend sur trois océans (Atlantique, Pacifique, Arctique) et sur les Grands Lacs, ainsi que de la nature souvent inhospitalière de nos eaux. Le Canada doit donc avoir un nombre suffisant de navires et ces navires doivent être d'un tonnage suffisant pour assurer à la fois la sécurité de la navigation et l'efficacité opérationnelle des équipages et des systèmes d'armement. Le Canada a donc une marine océanique, capable de mener des opérations de longue durée (surveillance ou intervention) dans nos eaux ou bien de se déployer n'importe où dans le monde, selon les besoins.

Bien que *Point de mire* n'identifiait pas spécifiquement de nouvelles tendances, il contenait tout de même une certaine vision qui a permis à la Marine de réagir rapidement et efficacement aux demandes du gouvernement en réponse à la guerre mondiale contre le terrorisme. La flexibilité de la puissance maritime a permis au Canada de participer – avec beaucoup de succès – à la campagne



L'immensité de notre domaine maritime exige une marine capable de mener des opérations de longue durée, au large de nos côtes et dans le cadre de déploiements mondiaux.

contre le terrorisme tout en se distançant de la guerre en Irak qui a suivi. En participant à la guerre contre Al-Qaeda, en aidant les Américains et la coalition à mener des opérations terrestres et en empêchant les terroristes de fuir l'Asie du Sud-ouest, la Marine a contribué à la sécurité du Canada. Elle a en outre assuré le commandement du groupe opérationnel 151 – groupe composé de navires, sous-marins et aéronefs de huit pays différents – ce qui est tout à fait remarquable, car c'était la première fois depuis la Deuxième Guerre mondiale qu'un officier canadien exerçait un tel commandement opérationnel.

Une étude indépendante, faite à la demande de la Marine dans le but d'évaluer l'opération Apollo par rapport aux huit principes de *Point de mire*, a révélé que chacun de ces objectifs avait été remarquablement bien atteint :²

- **Influencer à distance le cours des événements** : La mer d'Oman se trouve pratiquement aux antipodes de chacune de nos côtes et pourtant, la Marine canadienne y a mené des opérations d'envergure pendant plus de deux ans;
- **Promouvoir la liberté des mers dans le monde** : Il passe quelque 250 navires par le détroit d'Ormuz chaque jour. En escortant les navires marchands et en les protégeant, les bâtiments de la Marine canadienne ont permis la libre circulation des marchandises dans cette région, et cette sécurisation a fait baisser les primes d'assurances pendant la guerre en Irak;

2 Adapté du livre de Richard Gimblett, *Opération Apollo : L'âge d'or de de la Marine canadienne dans la guerre au terrorisme / Operation Apollo: The Golden Age of the Canadian Navy in the War Against Terrorism* (Ottawa: Magic Light, 2004), p. 156.



L'escorte de navires marchands et les opérations d'interdiction maritime contribuent à assurer la libre circulation maritime.

- **Agir comme un catalyseur interarmées :** Les navires canadiens ont contribué à la fois directement et indirectement à la guerre au terrorisme : directement en escortant de près les bâtiments des groupes d'intervention d'amphibie (ARG) américains, contribuant ainsi à l'efficacité de leur intervention en Afghanistan, et indirectement en assurant la libre circulation des navires de la coalition dans le Arabo-Persique;
- **Pouvoir mener des opérations diverses :** La Marine canadienne a effectué une opération classique de contrôle de l'espace maritime – savoir à la fois utiliser les océans à son avantage et en interdire l'accès à ses adversaires – dans la mer d'Oman. Cette opération comprenait tous les types d'opération : commandement d'une force opérationnelle multinationale, élaboration d'un composé de la position de tous les navires et sous-marins opérant dans la région ('RMP'), poursuite anti-sous-marin et interdiction de navires suspects, escorte de navires de la coalition pendant leur transit par des points d'étranglement vitaux, ravitaillement en mer de navires canadiens et alliés;



Le NCSM TORONTO, en compagnie de navires japonais, américain et britannique, opérant dans le Arabo-Persique alors qu'intégré au sein du groupe aéronaval USS GEORGE WASHINGTON. (Photo : Force de défense japonaise)



L'utilité de travailler avec des alliés. Ici, ravitaillement d'une frégate britannique par un pétrolier-ravitailleur japonais. (Photo : Cplc Colin Kelley, Imagerie de la Formation, Halifax)

- **Disposer de capacités polyvalentes et aptes au combat :** La polyvalence des navires de guerre qui formaient le groupe opérationnel canadien a permis à ce dernier de passer facilement d'un type d'opération à un autre, sans devoir faire escale dans un port ni rentrer au Canada pour se ré-équiper;
- **Travailler dans le cadre d'alliances ou de coalitions :** Les navires de guerre canadiens et ceux de la coalition, sous commandement canadien, ont maintenu l'intégrité de la coalition pendant la guerre au terrorisme, même lorsque les États-Unis se sont concentrés sur la guerre en Irak;
- **Assurer l'interopérabilité avec la Marine américaine :** La Marine canadienne a un système de communications interopérable avec celui de la Marine américaine et a donc pu offrir à des marines moins bien équipées la possibilité de participer effectivement aux opérations de la coalition contre le terrorisme. C'est aussi grâce à cette interopérabilité que le Canada a pu prendre le commandement de l'opération, et
- **Disposer d'une capacité nationale pour appuyer des opérations indépendantes :** La disponibilité d'un site logistique avancé établi sur place et d'un ravitailleur a grandement facilité la provision d'un soutien logistique national à nos forces déployées dans la région et allongé le temps de patrouille des navires.

L'opération Apollo a montré que la puissance militaire n'est pas seulement une capacité de déploiement de force contre des adversaires, mais une aptitude à contrôler et à dominer tous ses propres espaces : aérien, terrestre, maritime et cybernétique. Les réalisations de la Marine canadienne est la preuve de sa transformation au cours des dix dernières années. Avec les investissements voulus, elle pourra conserver son statut de première classe et mener la transformation des Forces canadiennes dans les années à venir.

L'ENVIRONNEMENT

de la sécurité de demain

Les forces de la mondialisation étaient à l'œuvre bien avant le 11 septembre, mais ce qui s'est passé ce jour-là a montré d'un seul coup que le monde est régi par une série de circonstances interdépendantes, mais hétéroclites et imprévisibles. La sécurité nationale, la sécurité continentale et la sécurité internationale sont de plus en plus intégrées, et les états ne peuvent plus se permettre de s'isoler de ce qui se passe en dehors de chez eux. En somme, depuis le 11 septembre, l'environnement de la sécurité a deux grandes caractéristiques : la surprise et l'incertitude. Les attentats contre les États-Unis n'étaient pas une surprise en eux-mêmes. On savait qui allait attaquer – c'était prévu depuis plus de dix ans – et on savait pourquoi – sentiment hostile à l'Occident inspiré par un fanatisme religieux. C'est l'incertitude du « quoi », du « quand » et du « où » qui a été l'élément de surprise. Pour ne plus être victimes de cette incertitude, les forces de l'avenir devront avoir deux caractéristiques : vitesse et endurance, vitesse pour se rendre sur les lieux de la crise et endurance pour tenir le coup une fois qu'elles seront sur place. L'opération Apollo a prouvé que ces deux qualités sont nécessaires. Quatre facteurs découlent de ce concept :



- Un conflit exigeant l'intervention du Canada peut se produire très rapidement, sans préavis ou presque;
- Tout conflit aura deux éléments d'incertitude : le lieu où il se produira et la nature des adversaires;
- Les alliances qui existent depuis longtemps resteront valables, tout au moins pour le déroulement d'opérations militaires données, mais pourront être remplacées par des « coalitions de volontaires » formées sur-le-champ et pour une mission donnée, et
- À une époque marquée par la diffusion de l'information presque en temps réel par les médias et Internet, les gouvernements auront fort à faire pour que leurs interventions soient perçues comme décisives et rapides.

Par conséquent, il n’y aura plus de préparation, plus d’escalade graduelle et il ne sera plus possible de planifier posément et délibérément; on n’aura plus le temps de constituer une force comme avant. Les forces de réaction rapides devront être maintenues en état avancé de préparation au combat en tout temps, demandant ainsi un investissement élevé en entraînement, entretien et soutien.

Le nouvel environnement de sécurité exige également que la Marine continue sa transformation avec un regain de vigueur et de concentration, qu’elle adopte de nouvelles technologies, de nouveaux concepts et de nouvelles doctrines si elle veut rester moderne et conserver sa capacité de travailler en étroite collaboration avec nos alliés et autres organismes gouvernementaux et non gouvernementaux.

Environnement de Sécurité maritime nationale

Les attentats du 11 septembre nous ont fait prendre conscience de la gravité du danger que représente cette menace asymétrique, danger qui risque de devenir plus grave encore. Il est clair qu’il faut donner à la défense du Canada et de l’Amérique du Nord plus d’importance qu’avant. Cela doit être la grande priorité des Forces canadiennes, et la Marine a un grand rôle à jouer puisque les océans sont la première ligne de défense du Canada.

En effet, les terroristes savent qu’ils ne font pas le poids face à des forces militaires organisées, et ils continueront donc à utiliser la guerre asymétrique. Cette menace peut prendre bien des formes : de l’importation clandestine de « cellules de réseaux » et de leurs armes de destruction massive à la pose de mines ou au détournement d’avions de ligne ou autres transports de grande valeur. Bien que la Marine soit chargée d’assurer la sécurité maritime depuis toujours, la nouvelle menace asymétrique que constitue le terrorisme a fait reprendre conscience à la Marine de cette responsabilité et l’a amenée à ajuster sa pensée tactique et à répartir ses efforts entre ses obligations nationales et ses obligations à l’étranger.

Environnement de Sécurité maritime mondiale

Les océans vont continuer à se mondialiser, et il sera donc dans l’intérêt du Canada de contribuer à leur sécurité, généralement dans le cadre de coalitions avec des pays maritimes aux vues similaires. Des mesures comme l’Initiative de sécurité contre la prolifération, qui vise à détecter, à poursuivre et à arraisonner les navires susceptibles de transporter des terroristes et leurs armes, sont une contribution tangible à la sécurité internationale, qui se resserre de plus en plus.³

3 Elinor Sloan ('Key Canadian Military Capabilities to Meet Future Security Challenges'), (Mémoire présenté au sous-ministre adjoint (Politiques) le 11 mai 2004), pp. 10-11.



L'initiative de sécurité contre la prolifération va entraîner le resserrement des liens opérationnels avec la Marine américaine et la Garde côtière américaine.

Les états défaillants contribueront largement à déterminer l'environnement de sécurité de l'avenir. La marine canadienne continuera à ramener ces états dans la communauté internationale, non seulement en menant des missions semblables à celles de l'opération Apollo, mais aussi en se dotant de nouvelles capacités destinées à diriger la transformation des FC en une force intégrée et interarmées, plus efficace que la somme de ses parties.

L'environnement d'opérations maritimes dans le futur est susceptible de devenir de plus en plus complexe. Les commandants de la Marine devront relever des défis semblables à la guerre à trois volets que livrent leurs homologues à terre. De fait, ce concept n'est pas loin du traditionnel rôle triple des forces navales : militaire, diplomatique et policier. Les forces navales modernes doivent être capables de monter simultanément des types d'opérations de toutes sortes, et leurs navires d'entreprendre des opérations de combat, de stabilisation ou d'aide humanitaire au sein du même théâtre d'opérations.

Manifestement, la marine canadienne ne serait pas capable d'intervenir partout et tout le temps et elle devra donc se concentrer sur les régions du globe où le Canada a le plus d'intérêts et où le besoin d'une intervention maritime quelconque est le plus grand. Dans les prochaines décennies, c'est probablement en Asie-Pacifique, au Moyen-Orient et dans la région des Caraïbes que les forces navales du Canada risquent le plus d'être appelées à intervenir.

Autres facteurs

L'adoption du troisième volet de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS III) permettra à de nombreux pays d'agrandir considérablement leur zone économique maritime. Dans le cas du

Canada, la zone économique exclusive (ZEE) qui s'étend sur 200 milles au large est approximativement égale à la superficie combinée des trois provinces des Prairies (voir carte – le domaine maritime total sera pratiquement égal à la masse continentale du Canada). L'élargissement des eaux territoriales pourra devenir une source de tension – principalement au sujet des ressources de pêche, mais peut-être aussi au sujet des ressources minérales – avec des pays avec lesquels nous sommes habituellement en bons termes. Tous ces problèmes devront faire l'objet de négociations paisibles, mais l'intervention des forces navales pour définir nos frontières maritimes contribuera à leur résolution. Chaque océan aura ses propres défis de souveraineté.⁴

Pour relever tous ces défis, le gouvernement du Canada a adopté la politique de sécurité nationale (PSN), qui a une très nette dimension maritime. Sur les six volets de cette politique – renseignement, planification et gestion des opérations d'urgence, urgences touchant la santé publique, sécurité à la frontière, sécurité des transports et sécurité internationale – la Marine joue un rôle direct dans les deux derniers et un rôle indirect dans les autres. En matière de sécurité internationale, la capacité expéditionnaire de la Marine continuera à offrir des options d'intervention dans toutes les régions du globe accessibles par la mer dès que le gouvernement décidera de faire preuve d'intérêt ou de se faire respecter.

C'est dans le domaine de la sécurité des transports que le rôle direct de la Marine dans la sécurité de nos frontières maritimes augmentera le plus. La PSN repose sur la prémisse que l'intégration de la sécurité et de la défense qui est en train de se faire veut dire qu'il est impossible à une seule agence ou à un seul ministère de posséder toutes les capacités voulues pour protéger le Canada, les Canadiens et Canadiennes et les intérêts du Canada. De fait, elle stipule une approche pangouvernementale et décrit plusieurs initiatives interinstitutions dont la Marine devra prendre la tête afin de mieux gérer et coordonner les solutions. En matière de sécurité des transports, la PSN prévoit un plan en six points consistant à :

- Clarifier les responsabilités et renforcer la coordination;
- Établir des centres d'opérations de la sécurité maritime;
- Accroître la présence en mer des Forces canadiennes, de la GRC et de la Garde côtière canadienne, et la surveillance aérienne par le ministère des Pêches et des Océans;

4 Ces défis économiques seront le plus souvent posés par des alliés d'autrefois : les États-Unis, la Russie, le Danemark et les pays qui ont des sous-marins nucléaires dans l'Arctique; l'Union européenne sur le nez et la queue des Grands Bancs; la surpêche, le trafic de stupéfiants et l'immigration illégale sur la côte du Pacifique.



La politique de sécurité nationale du Canada, publiée en avril 2004, inclut une dimension maritime importante.

- Sécuriser les communications des flottes;
- Chercher à accroître la coopération avec les États-Unis en matière de sécurité maritime, et
- Renforcer la sécurité des ports de mer et des installations maritimes.

La Marine n'a pas de rôle direct à jouer dans le dernier de ces points – la sécurité portuaire – car il s'agit d'une fonction policière. Par contre, le ministère de la Défense nationale (MDN), par l'intermédiaire de la Marine, jouera un rôle important et souvent de premier plan dans les cinq autres.

Le modèle avancé par *Point de mire* pour illustrer les rôles et les fonctions des forces navales du 21^e siècle prévoit toutes les réponses de la Marine que pourraient exiger les nouvelles politiques de sécurité du gouvernement. Il repose sur une théorie acceptée à l'échelle internationale selon laquelle l'utilisation de la mer sous-tend trois rôles : un rôle militaire (défense), un rôle diplomatique (appui) et un rôle policier (protection), qui interviennent dans toute la gamme des conflits, le rôle diplomatique et le rôle policier tirant leur pertinence d'une base militaire solide. Pour bien montrer que les marines exercent rarement leurs fonctions quotidiennes dans un seul domaine, *Point de mire* définit trois sphères d'activités, ou fonctions, communes aux grandes puissances maritimes et représentées par trois cercles qui se chevauchent. Les observateurs remarqueront une grande similarité entre ce schéma et le concept en évolution de la guerre à trois volets.

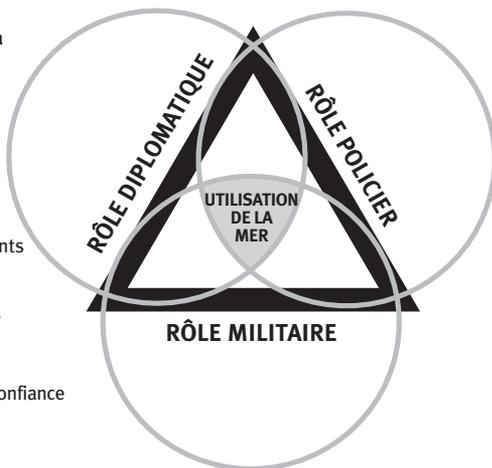
La capacité de combat – pour **défendre** les engagements du pays et des alliés – demeure le rôle premier, pour la simple raison que si des forces équipées et entraînées pour les opérations militaires peuvent mener des opérations policières, l'inverse n'est pas vrai. Il n'empêche que les autres côtés du triangle ne sont jamais oubliés. En effet, la Marine canadienne a déjà, à bien des occasions, joué un rôle diplomatique précieux, un rôle d'**appui** à la politique étrangère du Canada. En outre, les navires ont souvent des fonctions policières, par exemple la surveillance des pêches ainsi que l'interception et l'appréhension de navires pris en flagrant délit d'immigration clandestine, de narcotrafic, etc. comme l'exige la **protection** de la souveraineté du Canada.

Le cap donné par Point de mire

FIGURE 1
RÔLES ET FONCTIONS DE LA MARINE CANADIENNE AU 21^E SIÈCLE

Appuyer la politique étrangère du Canada

- Déploiements préventifs
- Coercition
- Op d'interception maritime
- Op de soutien de la paix
- Op d'évacuation des non-combattants
- Coopération civilo-militaire
- Usage symbolique
- Présence
- Aide humanitaire
- Instauration de la confiance
- Diplomatie de deuxième niveau



Protéger la souveraineté du Canada

- Patrouilles de souveraineté
- Aide aux autorités civiles
- Soutien aux autres ministères
- Recherche et sauvetage
- Secours d'urgence
- Gestion de l'espace maritime

Défendre les engagements du pays et de ses alliés

- Contrôle de l'espace maritime
- Interdiction de l'espace maritime
- Parc naval
- Projection de puissance maritime

Bien que le schéma se compose d'un triangle équilatéral, le concept stratégique d'avant le 11 septembre fait pencher le construit vers les fonctions et rôles purement militaires. L'environnement futur en matière sécurité a fait ressortir toute une série de scénarios dans lesquels le Canada et l'Amérique du Nord sont vulnérables à des menaces venues de la mer, et le besoin d'intervention maritime nationale plus coordonnée face à ces menaces exige le retour à un triangle équilatéral.

L'accent étant davantage mis sur l'application des capacités navales à la sécurité des frontières maritimes du Canada, le principe central de l'utilisation de la mer continue à attester de la valeur de la Marine comme organe de la politique du gouvernement, et le trio « défense – soutien – sécurité » reste la base de la stratégie navale du Canada. Un des avantages de la Marine est que pratiquement toutes ses capacités ont des applications en cas d'urgence, au pays comme au loin. **En effet, la flotte adaptable, polyvalente, à degré de préparation opérationnelle élevé et apte au combat que préconise Point de mire permet à la Marine de donner la priorité aux impératifs nationaux ou internationaux, selon les besoins, rapidement et de façon homogène.**

LES NOUVELLES

missions de la Marine

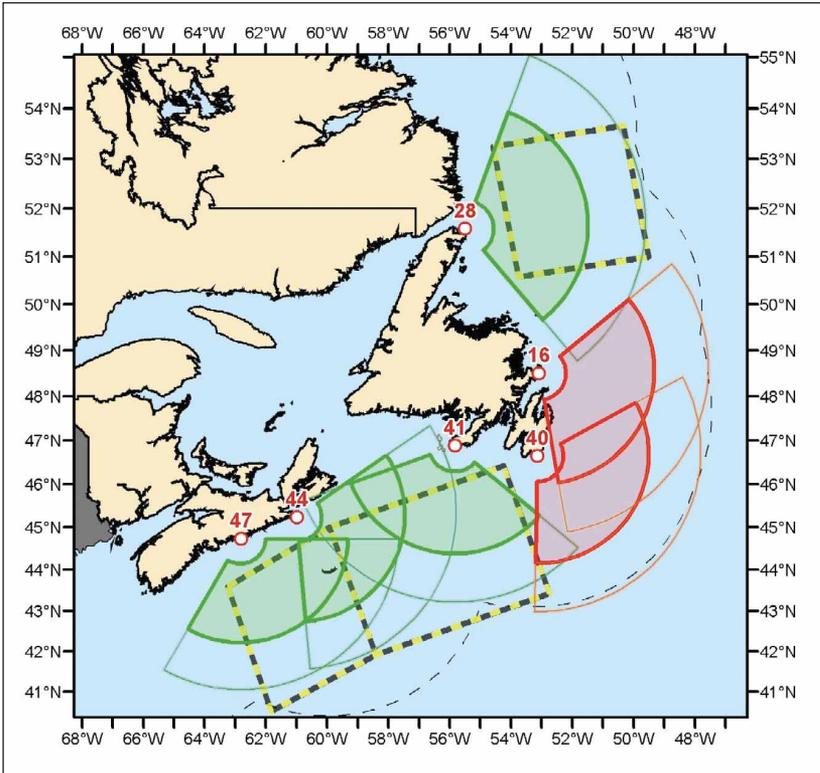
Les priorités de la Marine ont changé. Expéditionnaires pendant très longtemps, les opérations sont de plus en plus des opérations de sécurité maritime nationale, ce qui n'est pas illogique vu la tendance actuelle à la mondialisation de l'espace de combat maritime. Les opérations de toutes sortes qu'a menées notre marine dans la mer d'Oman pendant la Guerre au terrorisme ressemblent à bien des égards aux opérations qu'elle doit mener pour assurer la sécurité dans nos propres eaux. Le commandement de formations multinationales relève du même principe que la coordination interministérielle au pays; l'interdiction de terroristes d'Al-Qaeda en fuite exige les mêmes capacités de recherche et d'arraisonnement que les opérations de surveillance et d'interdiction près de nos propres côtes; les opérations de la coalition en Asie du Sud-ouest avaient les mêmes effets de stabilisation que l'établissement de notre présence dans notre propre zone économique exclusive. Pendant les opérations intensives que nous avons menées au loin avec la Marine américaine, nous nous sommes mérité le respect de cette dernière, et ce respect mutuel permettra de réaliser l'intérêt qu'ont les deux pays à sécuriser le périmètre du continent.

Ces parallèles frappants montrent bien que les opérations entreprises par la Marine canadienne dans les dernières années ne soient que des variations sur des thèmes qu'elle a déjà connus dans le passé. Ils mettent en évidence des continuités et des changements dans les nouvelles missions en vue desquelles la Marine doit se préparer:

Coordination des opérations de sécurité maritime du gouvernement

Depuis quelque temps, l'accent est mis sur la sécurité intérieure, ce qui fait ressortir le besoin d'une démarche coordonnée de la part du gouvernement fédéral en matière de surveillance, de gestion de l'information et d'intervention opérationnelle dans nos zones maritimes de responsabilité. La Marine a l'expérience des situations de menace complexes et multidimensionnelles et c'est aussi le seul employeur de la force armée en mer; ces deux facteurs en font un chef de file naturel de la démarche pangouvernementale pour une transition homogène entre un événement routinier et un cas de force majeure. La Marine aura pour mission de coordonner la fusion au quotidien des informations de

toutes provenances afin de générer une connaissance du territoire⁵ de nos secteurs maritimes et de prendre le contrôle lorsque les mesures d'intervention sont au-delà des capacités de tout autre organisme (ex. GRC ou Garde côtière). Il pourrait y avoir certains problèmes de juridiction, mais peu de changements sont attendus en dehors de l'établissement de nouveaux processus, par exemple un équivalent maritime du Protocole concernant les incidents aériens (*Air Incident Protocol*). En cas d'évènements très graves, il pourra être nécessaire, dans l'optique d'une intervention pangouvernementale, de transférer le contrôle opérationnel de certaines ressources des différentes flottes fédérales à la Marine. Cette nouvelle démarche interministérielle jettera les bases d'un



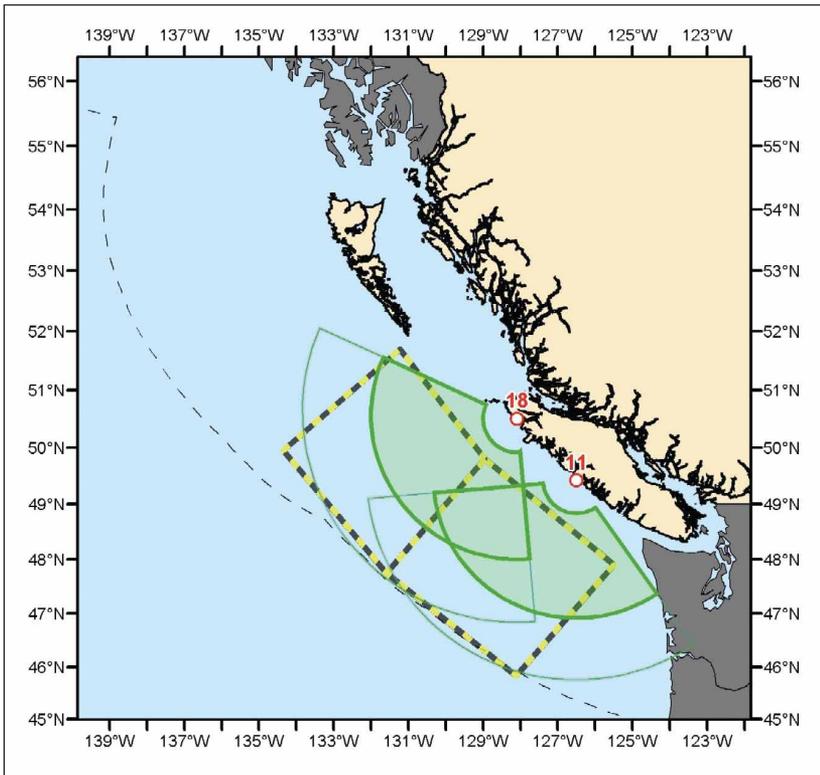
Radar haute fréquence à ondes de surface. Sites opérationnels en rouge; sites proposés en vert.

5 On entend par connaissance du territoire maritime la bonne compréhension de tout ce qui pourrait nuire à la sécurité, à l'économie ou à l'environnement Canada-États-Unis. *Rapport d'étape* (en anglais) du Groupe de planification binational sur la coopération militaire Canada-États-Unis, 13 octobre 2004

resserrement de la coopération avec les États-Unis dans un contexte de défense et de sécurité collectives.

Présence nationale en mer

Bien qu'il ne s'agisse pas d'une nouvelle mission, la Marine devra assurer une plus grande présence dans les eaux territoriales. En effet, il y a chaque jour quelque 1 700 navires dans les zones de responsabilité canadiennes de l'Atlantique, du Pacifique et de l'Arctique et probablement bien d'autres, non signalés, qui se trouvent plus loin des systèmes de gestion du trafic maritime de nos ports. La présence en mer de navires de guerre rassure les Canadiens et leurs amis, dissuade les adversaires et les transgresseurs en puissance, permet une meilleure surveillance mobile, améliore le délai d'avertissement, permet d'influencer certains événements à distance et donne la possibilité de surprendre l'adversaire bien avant qu'il ne puisse nuire au Canada et aux Canadiens. L'augmentation du nombre de jours en mer prévue par la politique de



Plus de 1 700 navires transitent dans les eaux canadiennes chaque jour.

sécurité nationale pour toutes les flottes fédérales exigera une meilleure coordination, afin que les ressources soient affectées où il le faut, sans double emploi. On voit aussi que la Marine doit avoir la capacité de s'acquitter de ce rôle sans sacrifier la capacité expéditionnaire qu'elle doit avoir pour contrer toute menace pour notre sécurité nationale dans des régions éloignées.

La Marine, de concert avec l'Armée et la Force aérienne, continuera à chercher de nouveaux moyens d'améliorer la surveillance et l'intervention dans le Nord. Elle équipera ses navires de capacités de naviguer dans les glaces de l'année et utilisera de façon optimale des technologies nouvelles, comme les véhicules aériens non habités (UAV), les satellites et les radars afin d'améliorer la surveillance dans notre vaste domaine maritime arctique.

Sécurité avancée

Même si on donne de plus en plus d'importance à la sécurité maritime intérieure, il ne faut pas oublier que le Canada est respecté dans la communauté internationale et qu'il a de l'influence dans les affaires mondiales en raison de l'intervention des Forces canadiennes dans la résolution de crises internationales. On entend par sécurité avancée le concept que la sécurité du Canada dépend de la résolution de problèmes

d'envergure planétaire – en particulier le problème des états défaillants – à leur source, avant qu'ils ne puissent menacer le centre du Canada. Il ne s'agit pas d'une mission nouvelle, mais plutôt d'une mission qui est en train de prendre de nouvelles dimensions. Le nombre de points d'inflammation où la Marine pourrait être appelée à intervenir dans le cadre de la politique d'intervention internationale du gouvernement augmente. En dehors du commandement d'un groupe opérationnel de coalition et des mesures de sécurité contre la prolifération mentionnées plus haut, la sécurité avancée regroupe diverses options, dont l'envoi de forces navales pour exprimer l'inquiétude du Canada face à la tournure prise par certains événements, la participation à des opérations de maintien de la paix dans des eaux faisant l'objet de conflits, la lutte contre la piraterie dans les voies internationales, l'application de sanctions contre des états défiant les résolutions des Nations Unies, etc.



Inspection d'un navire marchand par un membre de l'équipe d'arraisonnement pendant l'Op Apollo.



Équipe d'arraisonnement en route pour une inspection. Le Canada a effectué plus de 60 % de tous les arraisonnements pendant l'Op Apollo.

Interdiction maritime

À la suite des opérations de la coalition dirigées par la Marine canadienne dans la mer d'Oman, il est devenu nécessaire d'intercepter et d'inspecter les navires marchands soupçonnés de transporter des armes de destruction massive, des terroristes, des immigrants clandestins ou des narcotiques dans les approches maritimes de l'Amérique du Nord avant qu'ils n'entrent dans nos eaux territoriales. En effet, il serait fort difficile, en raison du volume des marchandises qui passent par les ports canadiens, de faire des perquisitions à quai; il est beaucoup plus utile de faire de telles inspections en mer, où il y a moins de répercussions possibles. L'équivalent international de ces mesures porte le nom d'Initiative de sécurité contre la prolifération. Il s'agit d'un effort multinational visant à interdire, en haute mer, des navires soupçonnés de transporter des missiles, des armes de destruction massive et du matériel connexe. La prolifération des technologies de l'armement est une menace grave pour la paix et la sécurité internationales et, pour l'empêcher de se produire, il faut un niveau élevé de partage du renseignement et de collaboration militaire. Le rôle de premier plan que joue le Canada dans cette nouvelle tactique serait une mission réaliste pour la Marine en raison de sa déployabilité aux quatre coins du monde et de son interopérabilité avec ses alliés; ce serait en outre une mission tout à fait compatible avec les

politiques canadiennes sur le droit de la mer, la non-prolifération et le contre-terrorisme.⁶ Les opérations d'interdiction maritime permettent également à des organismes internationaux, l'ONU par exemple, d'imposer des sanctions économiques ou militaires à des états défaillants.

Commandement de groupes opérationnels

La Marine se distingue par sa capacité à commander des formations de navires de guerre alliés pendant des opérations complexes, au pays et au loin. Le leadership dont la Marine a fait preuve dans ce domaine a une importance qui ne se limite pas à une simple direction des opérations. Il couvre aussi la dimension stratégique qu'est la formation d'une coalition en faisant participer, activement et efficacement, toutes les forces membres. La très grande interopérabilité de la Marine canadienne avec la Marine américaine et la prédisposition naturelle qu'a le Canada à trouver des solutions multilatérales font que la mission de commandement d'un groupe opérationnel de coalition est une application sélective et stratégique de l'avantage mondial du Canada qui convient particulièrement bien à la Marine. C'est un rôle international qui repose sur des relations étroites avec les États-Unis et une coopération multinationale avec



Le navire de soutien interarmées proposé. Il aura des capacités de ravitaillement, de commandement d'un groupe opérationnel, de soutien médical et de secours aux sinistrés.

6 Elinor Sloan, *Key Canadian Military Capabilities to Meet Future Security Challenges* (mémoire présenté au sous-ministre adjoint (Politiques) le 11 mai 2004), pp. 10-11.



Le VANCOUVER et un pneumatique de la Garde côtière canadienne pendant une opération interinstitutions.

des partenaires aux vues similaires, tout en mettant en valeur les systèmes de commandement et de contrôle très avancés qu'a le Canada. Comme la tendance est maintenant aux opérations maritimes menées par des « coalitions de volontaires » pour répondre aux crises internationales, c'est une mission de plus en plus importante.

Opérations interarmées en mer

La Marine a un rôle crucial à jouer dans la transformation des Forces canadiennes en une force de combat interarmées plus efficace, plus pertinente et en mesure d'intervenir, au pays et à l'étranger.

- La Marine donnera aux FC la possibilité d'intégrer les opérations maritimes, terrestres, aériennes et spéciales afin de produire des « effets concentrés », autrement dit de déployer la bonne combinaison de forces au bon moment et au bon endroit, afin d'obtenir le résultat visé.
- La Marine adaptera ses capacités et la structure de sa force aux menaces auxquelles fait face le Canada au pays et à l'étranger.
- La Marine développera la réactivité des FC; elle lui donnera la capacité de réagir rapidement à une crise qui surviendrait dans les eaux littorales du Canada ou ailleurs dans le monde, de se mettre rapidement en mode d'opération interarmées, puis de maintenir le déploiement pour une longue période de temps.



Les défis de l'avenir pourraient effacer les démarcations entre la Marine, la GRC, la Garde côtière canadienne et la Garde côtière américaine.

La transformation en forces interarmées obligera la Marine à entreprendre de nouvelles missions exigeant de nouvelles capacités : transport maritime, c'est-à-dire transport de troupes et de leur équipement jusqu'au lieu du conflit, capacités de commandement et de contrôle interarmées ainsi que de soutien logistique, nouveaux systèmes d'armes afin de protéger et d'aider les troupes terrestres au sol, nouvelles capacités de débarquement et de soutien des forces spéciales au sol. La Marine influencera l'espace de combat en mer, dans les eaux littorales et à terre, pour aider les forces de combat interarmées.

La Marine se donnera ces capacités afin de relever les défis du nouvel environnement de sécurité. La capacité de transport maritime n'est pas entièrement nouvelle pour la Marine canadienne puisqu'elle a su se reconfigurer rapidement et transporter des troupes de maintien de la paix à Suez et à Chypre. De récentes crises internationales ont prouvé à quel point il est utile de pouvoir assembler et diriger des forces depuis la mer, indépendamment ou dans le cadre de coalitions. La Marine canadienne n'envisage pas de mener des opérations amphibies traditionnelles contre des plages solidement fortifiées et bien défendues, mais l'avenir des opérations expéditionnaires exige un minimum de capacités amphibies. Pour relever les défis que posera l'environnement de sécurité de demain, en particulier dans les états défaillants, les FC devront être en mesure d'envoyer rapidement, n'importe où dans le monde, une force interarmées à niveau de préparation élevé, force composée du nombre voulu d'éléments des forces maritimes, des forces terrestres, des forces aériennes et des forces spéciales, sous un commandement intégré. Cette capacité de transport maritime donnera aux FC la portée stratégique dont elles ont besoin pour débarquer des troupes. En effet, 70 p. cent de la population mondiale, 80 p. cent des capitales nationales et 80 p. cent des grandes villes du monde se trouvent à moins de 160 kilomètres de la mer. En outre, une modeste capacité amphibie permettra aux FC de débarquer des troupes dans des régions où les infrastructures portuaires ou aéroportuaires sont insuffisantes ou endommagées.

À l'avenir, les opérations canadiennes gérées en mer pourraient prendre bien des formes : appui à la distribution d'aide humanitaire par des organismes non gouvernementaux (ONG), opérations spéciales d'évacuation de non-combattants, etc. Au pays, elle pourrait assurer une meilleure gestion des secours après une catastrophe sur nos côtes,

participer à des opérations anti-terroristes de la GRC, etc. Outre ces capacités, une force amphibie a l'avantage d'offrir un quartier général et un centre de commandement et de contrôle à distance, où que se déroulent les opérations.

Soutien logistique en mer

Étant donné la nature des opérations navales modernes, la Marine continuera à avoir besoin de ravitaillement en mer pour ses navires et les hélicoptères maritimes. Le Canada a besoin de ravitailleurs parce que nos océans sont vastes et que la Marine doit être en mesure d'opérer dans des secteurs éloignés des ports canadiens. Les pétroliers-ravitailleurs optimisent la flotte, puisqu'ils ravitaillent les navires en mer, leur permettant de continuer leur mission en mer au lieu d'aller se ravitailler dans un port. En outre, les distances à parcourir pour se rendre dans un port et les risques et les difficultés que comporte le ravitaillement dans un port étranger rendent la capacité de ravitaillement en mer essentielle à toute force déployable. Les ravitailleurs donnent au Canada de l'indépendance, puisqu'ils donnent au gouvernement la possibilité d'envoyer des navires de guerre n'importe où dans le monde sans devoir négocier au préalable des dispositions de soutien logistique avec d'autres pays. Sans ces ravitailleurs, le Canada devrait compter sur d'autres pays pour ravitailler ses navires en mer.

En outre, la Marine doit accroître cette capacité afin de soutenir les opérations interarmées des FC à l'étranger. Afin d'assurer le soutien logistique et le soutien au personnel déployé à terre, elle doit agrandir son espace d'accueil de l'état-major interarmées ainsi que ses installations médicales et ses capacités de soutien du matériel.

Il est loin d'être facile de s'adapter à ces nouvelles missions. En effet, le risque d'une menace sur le territoire complique considérablement le problème de la sécurité. L'immensité de nos zones de responsabilité maritimes et les énormes distances qui séparent nos côtes font obstacle à un raccourcissement de nos lignes d'approvisionnement et, en outre, d'autres priorités nationales nous font de plus en plus concurrence. La définition des zones de compétence est un problème épineux; les lignes de communications directes de la Marine sont remplacées par des enjeux d'importance capitale pour notre forme de démocratie, comme l'étendue des responsabilités des pouvoirs civils et militaires.⁷ Et si le rapport hiérarchique entre la marine canadienne et la Garde côtière canadienne a besoin d'être éclairci, comme cherche à le faire la Politique de sécurité nationale,

7 *Les côtes du Canada : Les plus longues frontières mal défendues au monde*, (Ottawa : Rapport du comité sénatorial permanent de la Sécurité nationale et de la défense, octobre 2003 / www.sen-sec.ca).

la coopération avec les organismes américains est très difficile à cause de la complexité des rapports entre la Marine américaine et la Garde côtière américaine.⁸ De fait, si la protection de nos frontières maritimes pouvait être une affaire entre marines, les subtilités diplomatiques seraient relativement simples.

Mais bien entendu, ce n'est plus une affaire entre marines. D'ailleurs, l'utilisation fréquente de modèles « interarmées et interinstitutions » montre bien que nous ne sommes plus dans un cadre isolé de sécurité maritime. La conduite des opérations militaires avait commencé à évoluer bien avant le 11 septembre, et les récentes opérations en Afghanistan et en Irak ont bien montré l'étendue de cette évolution. Autrefois, la force était appliquée par divers services, l'un après l'autre, mais les paradigmes ont changé, et nous sommes maintenant dans un monde de guerre interarmées. On ne mène plus de campagnes aériennes, terrestres et navales distinctes. Les conflits de l'avenir se dérouleront dans un espace de combat intégré, doté d'un système d'information réseaucentrique qui reçoit des données en temps réel de sources très éloignées, transforme ces données en informations et les met à la disposition des décideurs tactiques et opérationnels, qui peuvent ainsi prendre rapidement des décisions éclairées. Dans cet espace de combat homogène, la possibilité d'agir en premier, c'est-à-dire avant l'adversaire, donne un avantage stratégique. Tous les services doivent donc avoir la même « connaissance du domaine maritime » opérationnelle et tactique. Étant donné les progrès de la technologie des armes, n'importe lequel pourrait être amené à produire un effet désiré. L'interopérabilité interarmées est donc un élément essentiel du succès à l'avenir.

L'expérience récente nous confirme qu'un nombre croissant d'opérations de sécurité à l'étranger se dérouleront dans les zones littorales – complexes l'interface entre la terre et la mer. En effet, c'est dans ces zones que commencent et se terminent toutes les voies de navigation internationales. C'est aussi dans ces zones que se trouvent les points d'étranglement par lesquels passent ces voies de navigation, que vivent plus de 80 pour cent de la population mondiale (à moins de 160 kilomètres d'une côte) et que se trouvent la majorité des économies en croissance – et très compétitives – de la région Asie-Pacifique. Or, ce milieu complexe, où les activités aériennes, terrestres et maritimes interagissent, constitue les frontières maritimes d'autres états, qui ne sont pas tous des alliés du Canada. Si nous voulons que les forces navales que nous déployons réussissent dans leur mission, elles doivent être capables de projeter leur influence et leur puissance sur ce territoire. Elles devront aussi être capables de se protéger contre des menaces – conventionnelles et asymétriques – aériennes, de surface, sous-marines ou même terrestres.

8 Philippe Lagassé et Joel J. Sokolsky, *The Evolving Security Environment and the Canadian Forces: What Military Capabilities Will Be Most Important?* (Mémoire présenté au Sous-ministre adjoint (Politiques) le 12 mai 2004).



Nous devons relever les divers défis que posent ces missions nouvelles et leur environnement opérationnel complexe. Beaucoup des capacités décrites dans *Point de mire* et mises à contribution pendant l'opération Apollo ont des applications au pays. La Marine a donc le devoir de donner au gouvernement des options et des choix en matière d'intervention nationale et internationale. Déployer la Marine donne au gouvernement bien des options en matière de politique étrangère, et le Canada peut tirer de l'exercice de ces options de grands avantages sur le plan diplomatique et même sur le plan de la sécurité. Par contre, la sécurité de nos eaux territoriales et de nos zones économiques exclusives n'est pas une question de choix, bien que la responsabilité soit tout aussi grande. Afin de diminuer notre vulnérabilité, nous devons donc combler les lacunes qui existent dans nos capacités.

IMPÉRATIFS

stratégiques

Les nouvelles missions dont nous venons de parler n'exigent pas un rééquipement complet ni une refonte révolutionnaire de la Marine canadienne. En fait, la Marine voit sa transformation comme une évolution qui intègre les structures et les systèmes existants aux structures et aux systèmes nouveaux pour améliorer ses capacités. La marine dont le Canada a besoin pour pallier ses vulnérabilités doit avoir diverses capacités qui ont un certain nombre d'attributs communs :

- **Pertinent au peuple canadien** : La grande priorité de la Marine est la défense du Canada. Elle continuera à remplir ses fonctions habituelles (recherche et sauvetage en mer, secours aux sinistrés, aide à d'autres organismes fédéraux, comme la GRC et le ministère des Pêches et des Océans), mais elle s'emploiera aussi : à agrandir ce réseau et y faire entrer d'autres organismes gouvernementaux qui ont pour rôle d'améliorer l'intervention du Canada face à une menace maritime ou une crise qui se prépare dans la zone économique exclusive et près de nos côtes; à faire respecter la souveraineté et la sécurité dans nos approches maritimes y compris l'Arctique; à optimiser l'usage que nous faisons de nos ressources humaines et financières.
- **Apte à agir** : L'aptitude fondamentale qu'ont les forces navales de changer rapidement et efficacement de rôle donne beaucoup de latitude dans l'exécution de missions complexes. Cette capacité d'action peut contribuer au succès de la gestion de crise entre institutions, à l'échelon national ou international. La Marine s'emploiera à intégrer ses capacités à celles de l'Armée, de la Force aérienne et des forces spéciales afin de produire une force de combat interarmées capable de résoudre, avec nos alliés internationaux, les problèmes de sécurité à leur source.

- **Capacités appropriées** : La Marine doit avoir l'équipement et les navires qui conviennent, mais aussi une bonne infrastructure de soutien à terre. L'expérience nous a montré que la polyvalence, à tous les échelons des opérations militaires, donne beaucoup plus de marge de manœuvre, surtout par temps de restrictions budgétaires, que le développement de capacités bien particulières.
- **Masse critique** : Il ne sert à rien d'avoir de nombreuses capacités si celles-ci sont insuffisantes pour mener des opérations. Cela s'applique non seulement au nombre de personnels et de plates-formes, mais aussi aux normes d'instruction et d'entretien, aux niveaux de préparation et à la capacité de régénération de la force.

CAPACITÉS

en évolution

Les principes de la vision de la Marine, énoncés dans *Point de mire*, ont été validés lors d'opérations récentes; la mise en œuvre de cette stratégie continue à reposer sur les compétences essentielles et leurs composantes, qui figurent aussi dans *Point de mire*. Par exemple, la Marine a une très grande interopérabilité au niveau des communications avec la Marine américaine et c'est pour cela qu'elle est en mesure de prendre le commandement opérationnel et tactique des forces de coalition et des forces nationales. Autre élément essentiel de compétences : les techniques de patrouille et de guerre de surface – dont les capacités d'arraisonnement et l'attaque de cibles en mer ou à terre – sont aussi importantes dans l'application des politiques intérieures que dans les opérations avec nos alliés aux quatre coins du monde. Ces composantes de compétences sont décrites dans *Point de mire*; elles sont reproduites ci-dessous :

Figure 2

Composantes de compétences navales et secteurs de capacités des FC			
Concepts navals de base	Compétences navales de base	Composantes de compétences	Secteurs de capacités des FC
<i>Flotter</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Constituer et maintenir des forces de combat crédibles 	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution d'une force • Maintien (conservation des ressources) 	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution de la force
<i>Mouvoir</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir un soutien logistique et une coordination maritimes 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien opérationnel • Transport maritime 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutien de la force • Politique et stratégie ministérielles
<i>Combattre</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir ce qui se passe en temps réel et être en mesure d'agir au moyen de diverses options de force. 	<ul style="list-style-type: none"> • C4ISR • Auto-défense • Aéronavale organique • Défense de la force • Transport maritime • Appui-feu naval • Passerelle C4ISR • Capacités adaptées aux OHG 	<ul style="list-style-type: none"> • Commandement et contrôle • Conduite des opérations • Stratégie et politique ministérielles

Malgré le succès de l'opération Apollo, la composante Combattre doit être revue. En effet, s'il ne fait aucun doute que ces capacités ont donné de bons résultats dans la mer d'Oman, ce n'était pas nécessairement un milieu hostile. Il aurait toutefois pu le devenir et il faudra donc qu'à l'avenir, la Marine canadienne soit apte au combat dans tous les domaines de la guerre, de la « présence diplomatique » à la « projection de puissance maritime » comme l'illustre le triangle Défense-Soutien-Sécurité dont nous avons parlé plus haut. Il faudra donc ajouter à ce tableau les compétences essentielles suivantes :

Contrôle de l'espace maritime

On entend par contrôle de l'espace maritime la situation qui existe quand une partie peut agir sans entraves dans une zone de l'espace maritime. Cette partie doit donc empêcher ses ennemis de la priver de cette liberté.⁹ Dans les zones littorales comme en haute mer, le contrôle de l'espace maritime se divise en trois disciplines essentielles de la guerre : guerre anti-aérienne, guerre anti-surface et guerre anti-sous-marine. Ces composantes sont les bases de l'ensemble et les plus difficiles à réaliser,



Commandement et contrôle, image maritime reconnue

⁹ Alfred T. Mahan, "On Sea Power", 1890

mais si elles sont bien menées, tout le reste se met en place. Si par contre elles ne sont pas bien menées, la compétence envers les autres est sans intérêt. L'excellence dans ces trois disciplines exige une excellente connaissance de la situation, mais l'établissement d'une situation de aérienne, de surface ou sous-marine en générale n'est pas chose facile. La Marine doit donc maintenir et développer sa capacité de distinguer ce qui est pertinent de ce qui ne l'est pas et l'ami de l'ennemi afin d'obtenir des bons résultats dans tous les domaines. C'est ainsi qu'on obtient les données nécessaires au système de C4ISR (commandement, contrôle, communications, informatique, renseignement, surveillance et reconnaissance). Pour contrôler l'espace maritime, la force prend alors une position tour à tour défensive et offensive : défensive contre les missiles, les attaques aériennes et les torpilles ou bien offensive pour faire respecter sa propre liberté de manœuvre.

Influence internationale

La plupart des opérations de stabilisation dans le monde se déroulent maintenant dans les zones littorales, c'est-à-dire dans les zones de contact terre-mer, ce qui fait appel à des capacités navales. Pour que la Marine soit efficace dans cet espace de combat dynamique, elle doit posséder des capacités qui influencent, appuient et produisent les effets d'espace de combat nécessaires aux opérations en mer et à terre. Les progrès dans la technologie des missiles et des canons à très longue portée redonnent aux forces navales leur rôle traditionnel d'appui-feu aux combats à terre. Il est bien entendu très utile pour une force – à terre ou en mer – de pouvoir compter sur des systèmes de défense à longue



Une capacité en pleine évolution : la projection de puissance depuis la mer

portée situés près de la côte et capables de la défendre contre toutes sortes d'attaques aériennes. Sur les trois disciplines de la guerre, la guerre sous-marine est encore la plus exploitable par un adversaire. Par conséquent, un sous-marin qui peut empêcher l'ennemi de pénétrer dans les eaux territoriales pendant que la population à terre est protégée par la force aérienne et la force de surface est un atout particulièrement efficace pour un pays. Toutes ces capacités doivent s'accompagner de capacités de transport maritime, afin d'assurer le débarquement de grandes quantités de matériel militaire. Finalement, toutes ces activités doivent être coordonnées, et leur coordination se fait depuis un navire situé dans une zone avancée, équipé en quartier général interarmées et doté d'une solide architecture de commandement et de contrôle dans un environnement relativement sécurisé.

En outre, pour bien tenir compte des réalités canadiennes de l'environnement de la sécurité de demain, il faut accorder encore plus d'importance aux compétences essentielles suivantes :

Utilisation de systèmes de C4ISR pour améliorer la capacité de réagir

On désigne sous le nom de C4ISR un ensemble de systèmes (commandement, contrôle, communications, informatique, renseignement, surveillance et reconnaissance) qu'il faut avoir pour obtenir une « connaissance du domaine » ou d'obtenir une « situation opérationnelle commune » (COP). Parmi les transformations qui font à l'heure actuelle l'objet de recherche et de conception, la plus critique est probablement l'utilisation de ces systèmes pour recueillir, analyser et communiquer des informations, pour planifier et coordonner des opérations et pour diriger les forces de façon à ce qu'elles réalisent leur mission. S'il a cette connaissance de la situation, le commandant en mer peut choisir l'heure et les conditions de la bataille. Le construit opérationnel du système de C4ISR des Forces canadiennes exige une architecture de commandement et de contrôle réseaucentrée afin d'assurer l'intégration à tous les niveaux des opérations interarmées, interinstitutions et multinationales. Cette architecture doit être pleinement compatible avec le système civil pendant les opérations de sécurité intérieure. Pour la Marine, cela exigera l'expansion des réseaux actuels de transmissions et de communications afin de permettre l'échange rapide et sécurisé d'informations critiques avec d'autres



Technologies de transformation. Elles permettent de donner au commandant en mer une parfaite connaissance de la situation.

partenaires gouvernementaux. Pour améliorer la réponse du C4ISR, il faudra une bonne interopérabilité entre les divers services, avec les agences et ministères ainsi qu'avec la Marine américaine et les autres alliés; la clé de cette interopérabilité est une solide architecture de commandement et de contrôle, déployable et interarmées.

RSR

Dans le cadre du C4ISR, et comme elle le fait déjà en haute mer, la Marine devra continuer à assurer la couverture RSR (renseignement, sécurité et reconnaissance) des activités aériennes et maritimes. Or, si nous voulons assurer la sécurité intérieure, dont les besoins sont en constante évolution, cette couverture doit s'étendre à plusieurs centaines de milles nautiques en mer. Dans le cas d'opérations expéditionnaires, notre couverture RSR doit aller jusqu'aux côtes du pays hostile et cette couverture doit comprendre la fusion et la diffusion de données. En outre, la Marine doit coopérer avec les autres services des FC, d'autres agences et ministères fédéraux et avec nos alliés afin qu'un système solide et déployable de RSR (dont renseignement humain) soit disponible dans tout secteur d'intérêt. Nos capacités actuelles en RSR augmenteront grâce à diverses nouvelles techniques, par exemple surveillance par satellite, radar côtier de surveillance à haute fréquence et véhicules aériens, en surface ou sous-marins non-habités (UXV).

Autodéfense

Les progrès technologiques prévus laissent croire que les forces navales devront faire face à des menaces sous-marines (sous-marins, mines, véhicules sous-marins non-habités) et aériennes (missiles antinavires, UAV) de plus en plus avancées. S'il y a une leçon à tirer de l'opération Apollo, c'est que désormais, où qu'ils soient déployés, les groupes opérationnels canadiens devront faire face à des ennemis équipés d'armes modernes. Les navires déployés seuls dans un secteur avancé, par exemple dans le cadre de patrouilles de l'Initiative de sécurité contre la prolifération à proximité des côtes d'états voyous, seront particulièrement visés et seront donc très vulnérables.

Systèmes intelligents autonomes (SIA)

Étant donné le rythme de l'évolution technologique, il se pourrait que la sécurité maritime soit avant longtemps assurée par des véhicules de combat non-habités complètement indépendants, connus sous le nom de systèmes intelligents autonomes. On sait que les nouvelles technologies trouvent leurs premières applications en mer et il est donc probable

que c'est dans le domaine maritime que nous verrons les premiers SIA. Ces systèmes entraîneront une révolution dans le déroulement des conflits puisqu'ils toucheront tous les domaines des opérations et plus particulièrement les domaines de l'éthique, du droit, de la logistique ainsi que du leadership (sciences et compétences).

Profondeur et disponibilité opérationnelle

Il ne faut pas oublier qu'en temps de crise, il faut agir vite. Les forces qui ont un degré de préparation et de mobilité élevé sont donc les premières arrivées sur les lieux de la crise. Afin de bien répondre à ce genre de situation, la Marine doit avoir une capacité suffisante – c'est-à-dire suffisamment de navires, de sous-marins, d'avions et d'hélicoptères – pour donner au gouvernement la possibilité d'intervenir immédiatement, de soutenir cette intervention le temps qu'il faudra et de constituer puis de reconstituer une force pour la durée du conflit et pour le prochain. La mise sur pied d'une force (entretien, entraînement, essais) occupe près de 70 pour cent des jours-navires disponibles, en mer ou à quai, ce qui ne laisse que 30 pour cent des jours-navires disponibles pour les opérations permanentes ou d'urgence. Il faudrait donc que la flotte ait quatre fois la taille voulue pour répondre aux missions que lui confie le gouvernement. Ce nombre a été évalué maintes fois à 18-24 grands navires de combat pour répondre aux opérations, nationales ou internationales, ordonnées par le gouvernement. La flotte doit aussi avoir une capacité d'intervention rapide, de disponibilité opérationnelle élevée et de disponibilité opérationnelle normale. Une force d'intervention rapide doit pouvoir se déployer en quelques heures ou quelques jours et doit pouvoir être maintenue en puissance par les forces de deuxième échelon qui ont une moins grande disponibilité opérationnelle, puis reconstituée selon les besoins.

Recherche et développement

La plupart des capacités navales reposent sur la technologie, et la Marine doit donc continuer à évoluer et à se transformer, pour éviter de se faire prendre de court par des adversaires, mais aussi pour demeurer interopérable avec les forces alliées, surtout avec la Marine américaine. La Marine ne peut se permettre d'avoir son propre programme, mais elle ne peut pas non plus se permettre de réagir passivement à l'évolution technologique. L'évolution technologique de la flotte est une capacité reconnue et fait appel à des partenariats stratégiques entre Recherche et développement pour la défense Canada (la branche de R et D des Forces canadiennes), les industries civiles et les universités.

Avec ces nouveaux éléments, le concept naval de base *Combattre* décrit une force capable de relever les défis de l'environnement de la sécurité de demain, dans tous les secteurs de la guerre :

Figure 3

Composantes de compétences navales et secteurs de capacités des FC			
Concepts navals de base	Compétences essentielles	Composantes de compétences	Secteurs de capacités des FC
<i>Combattre</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir ce qui se passe en temps réel et être en mesure d'agir au moyen de diverses options de force. 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle de l'espace maritime • Influence internationale • C4ISR • Auto-défense • Aéronavale organique • Défense de la force • Transport maritime • Passerelle C4ISR • Capacités adaptées aux OHG • Systèmes de renseignement automatisé • Profondeur et disponibilité opérationnelle • R et D 	<ul style="list-style-type: none"> • Commandement et contrôle • Conduite des opérations • Stratégie et politique ministérielles

LA FLOTTE

en 2025

Pour toute marine, transformation signifie forcément évolution. Le renouvellement progressif de la flotte est une question d'équilibre entre le coût élevé des systèmes navals et leurs longs délais de livraison d'une part et leur durabilité d'autre part. La majorité des pays qui ont besoin de forces navales, comme le Canada, ont des ressources limitées, mais peu d'entre eux doivent conjuguer les exigences opérationnelles de nos zones de responsabilité maritimes et l'ambitieux programme de politique internationale de notre gouvernement. Lorsqu'on doit décider des capacités, des types et de la taille d'une force, il est souvent préférable d'opter pour des bâtiments polyvalents, qui conviennent à une foule d'opérations. À l'heure actuelle, rien ne répond mieux aux missions d'utilisation d'une force que la frégate ou le destroyer moderne. Ces plates-formes autonomes peuvent donner au gouvernement le moyen de s'exprimer ainsi que différentes options. Individuellement, ces bâtiments offrent une gamme impressionnante de capacités et, en groupe, ils sont assez puissants pour dominer un vaste secteur maritime. Les capacités individuelles de ces navires les rendent extrêmement utiles au sein d'une force de coalition, où les navires qui ne sont pas capables de se défendre eux-mêmes doivent l'être par d'autres. La Marine canadienne actuelle se compose de navires polyvalents.

Les demandes bien particulières de la sécurité maritime nationale représentent pourtant un paradoxe pour les planificateurs de la force navale. En effet, nos opérations au loin exigent des navires capable de traverser les océans, mais l'absence actuelle de menaces conventionnelles veut que les capacités de combat ne soient pas nécessaires pour les missions nationales. Par exemple, une frégate armée par 225 membres d'équipage n'est probablement pas le navire qui convient le mieux aux patrouilles de souveraineté. Et pourtant, où qu'il soit déployé, ce navire doté d'une pleine capacité d'intervention est une assurance nécessaire contre les menaces futures. Avant le 11 septembre, la Marine avait tout juste assez de navires de guerre pour s'acquitter des missions du gouvernement. Maintenant, dans l'environnement de sécurité de demain, il n'y en aurait pas assez pour répondre aux besoins si la Marine devait répondre en même temps à une crise nationale et à une crise internationale. En outre,

nous savons qu'un navire de guerre moderne a une durée utile de 25 à 30 ans et que sa conception et son acquisition prennent de 10 à 15 ans. La planification de développement de la force doit donc avoir un horizon allant jusqu'à 45 ans. Pour parer à nos vulnérabilités et pour rester capable de s'acquitter de toute la gamme des nouvelles missions navales, la Marine canadienne a besoin de plusieurs types de bâtiments et le Canada doit mettre en place un programme d'acquisition et de modernisation à long terme. Sans se départir de sa structure polyvalente, la flotte canadienne pourrait s'orienter vers des types particuliers de navires pour certaines de ces missions. La structure future de la force, infrastructure côtière comprise, aura vraisemblablement les caractéristiques suivantes :

Centres des opérations de sécurité maritime (COSM)

Les Centres des opérations de sécurité maritime d'Halifax et d'Esquimalt ont les capacités voulues pour être transformés en centres interinstitutions de fusion et de diffusion des données de toutes sources, responsables de la surveillance des trois océans (avec possibilité de création d'un nouveau centre pour les Grands Lacs). Ces centres régionaux abriteront un jour du personnel d'autres ministères et seront reliés au Centre de commandement de la Défense nationale (et au nouveau Centre de la sécurité des opérations du gouvernement qui est en train d'être mis en place à Ottawa dans le cadre d'un programme distinct du Plan de sécurité nationale). Ces centres ont pour objectif premier de faciliter la connaissance du territoire. Les COSM donneront à la Marine la capacité de prendre le plein contrôle opérationnel de tout élément des diverses flottes fédérales en mettant en place une intervention pangouvernementale à une crise en développement ou à une menace en mer, mais la plupart du temps, la Marine aura un rôle de soutien pour d'autres opérations du gouvernement. Il se pourrait que ces COSM deviennent des sortes de « NORAD de la mer » et soient reliés aux agences de sécurité maritime américaines.

Navire de combat de classe unique (NCCU)

Le remplacement des destroyers et des frégates, au fur et à mesure qu'ils seront retirés du service, par une seule plate-forme de surface rationalisera la rétention d'une foule de capacités de combat tout en faisant des économies grâce à la similarité de l'équipement et de l'instruction et à la réduction des effectifs. Des systèmes modulaires permettront d'installer l'équipement nécessaire à une mission et à donner aux bâtiments de la flotte des capacités diverses mais complémentaires. Par exemple, tous les navires seraient équipés du même module ultramoderne de communications

et de systèmes d'armes d'autodéfense, mais certaines unités seraient optimisées pour le commandement et le contrôle, d'autres pour des secteurs particuliers du combat (guerre antiaérienne près des côtes ou sur terre, attaque terrestre, etc.). Cette configuration vise à constituer une flotte polyvalente et apte au combat dont les capacités peuvent être adaptées à la mission.



Le NCCU : des capacités multiples pour répondre à des menaces multiples

Soutien logistique du groupe opérationnel et des opérations à terre

Ce navire de soutien très perfectionné, de conception innovatrice, permettra à la Marine de continuer à ravitailler ses navires en mer, mais lui donnera aussi, à un coût raisonnable, diverses capacités interarmées. Le navire de soutien interarmées (NSI) assurera le soutien logistique d'un grand nombre d'opérations maritimes de déploiement et de soutien à la force partout où le groupe opérationnel de contingence des Forces canadiennes n'est pas requis dans son entier. Il répondra aux besoins de ravitaillement en mer de la Marine et donnera aux FC davantage de latitude et de réactivité pour mettre en place des groupes interarmées. Le NSI aura une capacité de soutien des forces à terre et sera équipé : d'un module de transport maritime roulier et à chargement et déchargement automatiques capable de transporter indépendamment du matériel pour les forces terrestres, ainsi qu'un centre reconfigurable de commandement et de contrôle pouvant servir de quartier général interarmées ou interinstitutions relié au centre national des opérations ou aux centres régionaux. Ces nouvelles capacités, ajoutées à la fonction de ravitaillement en mer, donneront aux FC un éventail élargi d'options d'intervention en cas de crise pour le compte du Canada. La Marine devra aussi trouver des moyens de développer son soutien au pré-positionnement ou au déploiement d'éléments terrestres et aériens du groupe opérationnel de contingence et un meilleur soutien aux opérations terrestres, qui pourraient inclure à l'avenir la prise en charge par la Marine d'un élément national ou multinational pleinement intégré ainsi que la capacité de déployer des UAV tactiques.



Les UAV peuvent augmenter le temps sur zone, ce qui est très utile au large et dans l'Arctique.

Capacité accrue de patrouille littorale et de patrouille au large des côtes

Aucune des flottes gouvernementales n'a à l'heure actuelle la structure et la capacité voulues pour répondre aux besoins accrus de vigilance, de présence et d'intervention dans tous les secteurs du domaine maritime canadien. Il faut donc une plus grande capacité de patrouille (au niveau gouvernementale, pas nécessairement assurée par la Marine) des eaux intérieures et du large, d'interdiction et de saisie de navires en mer, de recherche et de sauvetage, de soutien aux localités éloignées et du Nord en cas de crise, et il faut aussi assurer une présence générale. Bien que la frégate convienne parfaitement à ce genre de patrouille, la Marine n'en a pas assez pour répondre à l'augmentation de la tâche. Les navires chargés de la surveillance des eaux territoriales ont besoin d'un système élémentaire de contrôle du combat pour être interopérables avec les autres navires canadiens et alliés, mais ils n'ont pas besoin de la capacité de combat d'un navire de combat de classe unique et n'ont besoin d'un grand nombre de personnes que pour l'arraisonnement, l'inspection ou la saisie de navires dans le cadre d'opérations interinstitutions (GRC, FOI 2). Ces navires doivent aussi être capables de naviguer dans l'Arctique à proximité de la banquise et d'avoir une autonomie et une tenue de mer suffisantes pour affronter les conditions météorologiques de l'Atlantique Nord et du Pacifique.



Le VICTORIA, bâtiment silencieux, capable et menaçant, dans nos eaux comme à l'étranger.

Sous-marin de patrouille (SSK)

Le SSK est un véritable atout pour les opérations de sécurité – nationales ou expéditionnaires – puisqu'il faut une force ennemie bien supérieure pour le neutraliser et que lui-même est une affirmation de la souveraineté du pays sous nos eaux territoriales et d'intérêt économique. Au pays, ces sous-marins assurent la même présence et la même dissuasion que les navires de surface, mais en outre, leur invisibilité leur permet parfois de prendre des transgresseurs en flagrant délit. Dans le cadre d'opérations expéditionnaires, leur aptitude à se dissimuler dans les eaux littorales les rend extrêmement utiles aux forces d'opérations spéciales. En outre, ce sont les meilleures plates-formes anti-sous-marines de n'importe quel groupe opérationnel.

Aéronavale embarquée

Toute groupe opérationnel voit son rayon d'action augmenter de façon exponentielle s'il a des avions autonomes. À l'avenir, les capacités de l'aéronavale embarquée pourraient prendre bien des formes, dont les suivantes (en cours de conception) :

Hélicoptères maritimes – Les hélicoptères Sea King se sont révélés extrêmement adaptables et ont été d'une grande utilité pendant leurs nombreuses années de service. Tout récemment, pendant la lutte au Terrorisme dans la mer d'Oman et le Arabo-Persique, les Sea King ont été de grands atouts pour les opérations navales dans l'espace de bataille encombré qu'est le littoral. De fait, ils étaient partie intégrante de toute tactique d'escorte de navires rapides et de grandes valeurs passant par le détroit d'Ormuz et



Le Cyclone H92 élargira le rayon de détection des capteurs, améliorant ainsi les capacités des navires de surface.

autres points d'étranglement. Mais le Sea King approche de la fin de sa durée opérationnelle et il sera remplacé par un autre hélicoptère, le *Cyclone H92*. Ce dernier continuera à offrir à la Marine des capacités opérationnelles essentielles, dont : contrôle et surveillance sur la mer de surface, contrôle et surveillance sous-marine

et opérations générales, puisqu'il élargira de centaines de kilomètres le rayon d'action de son navire d'attache.

Véhicules aériens non-habités (UAV) – Le progrès technologique permet maintenant d'envisager l'utilisation dans un avenir rapproché de tels engins pour élargir le rôle des hélicoptères maritimes et, dans une certaine mesure, pour remplacer les aéronefs habités comme ressource aéronavale organique principale de la Marine, peut-être à la suite du Projet des hélicoptères maritimes. Les missions navales actuelles n'exigent pas toutes l'utilisation d'aéronefs de taille normale, et ce sera sans doute le cas des missions futures. Il y a de grandes économies à réaliser en utilisant, à la place, des UAV, pour les missions de surveillance, le ciblage tactique et peut-être un jour la livraison d'armes de précision. En outre, les UAV peuvent accomplir des missions de surveillance sans danger pour la vie de l'équipage, ce qui est un facteur opérationnel et politique non négligeable.



Les UAV tactiques, largués par les navires peuvent compléter le travail des hélicoptères maritimes. Ils peuvent remplacer des aéronefs habités pendant les missions de surveillance ou de combat.

Certains de ces matériels sont déjà en service et seront modernisés progressivement pour en allonger leur durée utile (p. ex. sous-marins, COM), d'autres font l'objet de programmes d'acquisition sur le point d'être mis en œuvre (p. ex. *Cyclone* et NSI) et d'autres sont encore à l'étude (p.ex. capacité de patrouille de sécurité dans les eaux intérieures, les eaux territoriales et en haute mer). D'autres, enfin, approcheront de la fin de leur durée utile en 2025 et devront être remplacés (p. ex. frégates et sous-marins). L'ordre de réalisation de tous ces projets dépend d'un certain nombre de facteurs d'emploi de la force et de développement nécessaires à la mise en œuvre du concept des opérations des FC. Tous ces facteurs pourraient être rattachés au schéma Défense-Soutien-Sécurité de la page 18.

LA SÉCURISATION

des frontières maritimes du Canada

La transformation est un processus de réorientation stratégique en réponse à un changement tangible ou attendu dans le milieu de la sécurité, processus destiné à orienter les forces armées d'un pays de manière à ce qu'elles conservent leur efficacité et leur pertinence. Défini au milieu des années 1990 en réponse à une menace unipolaire, ce processus a été rendu plus pertinent et plus urgent par les attentats du 11 septembre. Au Canada, la Marine s'était quelque peu transformée pendant les années 1990 et, comme l'avait prévu *Point de mire*, elle était donc prête à combattre l'ennemi sur son territoire, à la demande du gouvernement. Maintenant, la Marine a pour vision de continuer à transformer son savoir-faire de *marine de projection mondiale moyenne*. Elle appliquera aux besoins de la sécurité intérieure les succès qu'elle a remportés à l'étranger et prendra la tête d'opérations interarmées et interinstitutions canado-américaines de sécurisation des frontières maritimes de l'Amérique du Nord. Les principes de *Point de mire* restent valables aujourd'hui et le resteront pour quelque temps encore.

Comme il l'a déjà fait bien souvent, même récemment, le gouvernement pourrait trouver que la Marine est l'élément des Forces canadiennes à déployer en premier lorsque le Canada doit participer à des coalitions. En outre, il est impensable de compter sur un autre pays pour faire appliquer le droit canadien dans notre zone de compétence ou pour protéger les intérêts canadiens à l'étranger; ce serait une abdication de notre souveraineté. Le Canada doit aussi s'acquitter des engagements qu'il a pris envers ses alliés américains, à qui il a donné l'assurance qu'aucune attaque ne viendrait par les approches maritimes du Canada. Afin d'assurer la sécurité de ces approches maritimes, la Marine :

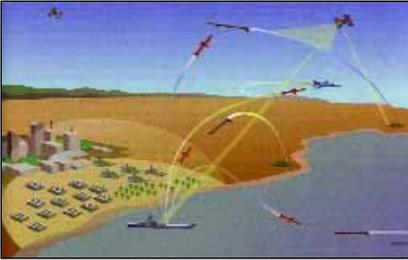
- assure et coordonne la surveillance des zones côtières;
- fusionne des informations fournies par des systèmes de surveillance et des agences de renseignement afin de comprendre **qui** se trouve dans nos eaux, **pourquoi** ils s'y trouvent et **ce qu'**ils y font;
- donne au gouvernement la capacité de trouver, d'intercepter et d'aborder des navires suspects en mer et, s'il le faut, d'utiliser un degré croissant de force allant jusqu'à tirer pour tuer.



Capacité de reconnaissance interarmées.



Image opérationnelle commune



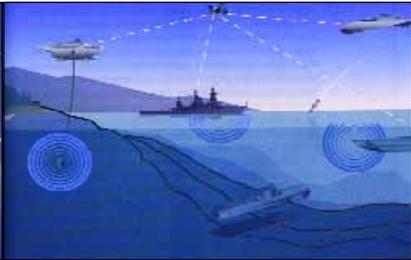
Capacité offensive interarmées.



Soutien logistique et capacité de transport maritime.



Autodéfense multidimensionnelle.



Guerre anti-sous-marine et détection des mines en milieu littoral.

Au cours des dix dernières années, la Marine a assuré la sécurité, non seulement dans l'Atlantique et dans le Pacifique, mais aussi dans les stratégiques voies de navigation de la mer d'Oman. Afin de se conformer à la politique de sécurité nationale et de jouer un rôle actif sur la scène internationale, la Marine doit adapter ses capacités expéditionnaires polyvalentes aux opérations de sécurité au pays. Cette adaptation ouvrira la voie à une adaptation semblable dans tout le gouvernement, ce qui sera bénéfique pour le Canada.

- Les capacités existantes de défense de deux côtes (atlantique et pacifique) doivent être élargies afin d'assurer, de concert avec d'autres ministères, la protection de l'Arctique et des Grands Lacs.
- Les deux centres de sécurité des opérations maritimes, un sur chaque côte, deviendront des structures régionales interarmées et interinstitutions.
- Les construits opérationnels deviendront des structures régionales pour la sécurité et la défense du Canada.¹⁰
- Les opérations expéditionnaires nationales et multinationales se dérouleront selon le concept du groupe opérationnel interarmées, autonome et polyvalent.

La nature inhospitalière de nos approches maritimes nous oblige à avoir une marine océanique capable d'intervenir rapidement et capable de défendre le Canada et de protéger les Canadiens ainsi que les intérêts du Canada au loin. Avec l'aide de nouveaux investissements, la Marine pourra raffiner et étendre ses capacités, ce qui permettra de combler les lacunes qui existent dans la sécurité intérieure, mais aussi de donner au Canada le choix stratégique de déployer ou non ses forces navales expéditionnaires pour réaliser les objectifs de sa politique étrangère. Le Canada a besoin d'une bonne flotte polyvalente pour tenir sa place dans le monde ainsi que pour entretenir des relations poussées avec les États-Unis tout en assurant la sécurité de notre continent. Les frontières maritimes du Canada ne doivent plus être vulnérables.

10 Ces concepts opérationnels comprennent les formations et les commandements de secteur qui devraient devenir des commandements interarmées et interinstitutions (Est, Centre, Ouest et Nord) pour les besoins de la défense et de la sécurité

VISION ET STRATÉGIE

de la Marine pour 2025

En juin 2001, *Point de mire* formulait la **stratégie de la Marine pour 2020**, stratégie qui faisait appel à des « forces aptes au combat et rapides au déploiement, souples, létales, surviables et soutenables, prêtes à fournir au gouvernement diverses options stratégiques et pertinentes dans toute situation de crise nationale et internationale. » Outre ces principes de la vision de *Point de mire* et compte tenu du monde de la sécurité de demain :

La Marine canadienne aura des forces aptes au combat qui seront en mesure de contrôler et de défendre l'espace maritime canadien, de protéger les Canadiens et de sécuriser les intérêts canadiens à l'étranger. Par sa parfaite interopérabilité avec tous les ministères, elle sera en mesure de prendre part à la résolution de toute crise maritime au pays et sera prête à jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de la Politique de sécurité nationale. Elle sera en mesure de mener, conjointement avec l'Armée de terre et la Force aérienne, une offensive vigoureuse sur un rivage ennemi. La Marine doit avoir la capacité de combattre un ennemi sur son territoire, aussi loin du Canada que nécessaire, d'assister l'Armée de terre au sol et la Force aérienne dans les airs, ses alliés et ses partenaires de coalition en pleine mer ou dans les eaux littorales de pays ennemis.

STRATÉGIE DE LA MARINE

pour 2025

Constituer des forces polyvalentes et aptes au combat pour mener les missions nationales et internationales qui lui sont assignées.

Développer les capacités de communications (C4ISR) de la flotte afin de la relier à d'autres ministères et aux forces américaines.

Moderniser les capacités de la flotte pour la conduite d'opérations qui ne sont pas spécifiques aux conflits armés ainsi que la guerre anti-sous-marine ou de guerre anti-sous-marine.

Élargir la capacité requise pour les opérations expéditionnaires interarmées, compte tenu de l'environnement de sécurité de demain, afin de donner à la flotte la capacité d'exercer le contrôle de l'espace maritime et de projeter sa puissance à terre, à l'appui du combat interarmées.

Mener des opérations dans le contexte de la guerre au terrorisme.